

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2025, dans l'académie de LA REUNION.**

Le président de l'Université de La Réunion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LA REUNION, au titre de l'année 2025 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2025, dans l'académie de LA REUNION :

Monsieur BARET Pascal, maître de conférences hors classe, président, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Madame LIMBADA Hasfah, technicien-ne classe exceptionnelle, vice-présidente, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur ARABO Arnaud, ingénieur de recherche de 1ère classe, expert, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Madame AMEMOUTOU Nelly, saenes classe exceptionnelle, membre, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de la Réunion et de Mayotte, Saint-Denis.

Monsieur FAKRA Damien, maître de conférences habilité à diriger des recherches, membre, Université de Lorraine, Nancy.

Madame VANDERSTEEN Karine, ingénieure d'études de classe normale, membre, Conseil Régional de la Réunion, Saint-Denis.

Madame PANIANDY Valérie, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à

, le  
Le Président  
de l'Université de La Réunion  
Pr Jean-Francois HCARAU

